



Courtabœuf, le 7 janvier 2011

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE ENTRE LEXIBOOK ET SES PARTENAIRES BANCAIRES

Dans son communiqué du 15 novembre 2010 le Groupe Lexibook avait indiqué au marché que dans le cadre de la clause de revoir du protocole du 26 avril 2010, des négociations étaient en cours avec les banques pour renouveler les lignes de crédit. Au terme des discussions, Lexibook a signé avec ses partenaires bancaires un accord, qui devrait être homologué ce 10 janvier 2011, et dont les principaux éléments sont les suivants :

- 1) Engagements des banques :
 - a. Maintien des lignes de crédit consenties à Lexibook Hong Kong et des lignes de crédits documentaires actuelles ou équivalentes consenties à la société Lexibook France jusqu'au 31 janvier 2012.
 - b. Mise en place de nouvelles lignes de crédits documentaires import au même niveau que celui de l'exercice précédent au profit de Lexibook France jusqu'au 15 Novembre 2011.
 - c. Mise en place d'un crédit de campagne et d'une facilité de caisse, échéance 30 octobre 2011.

- 2) Engagements des actionnaires majoritaires (MM Aymeric, Emmanuel et Luc Le Cottier)
 - a. Conversion de leur compte courant à la faveur de l'augmentation de capital à venir.
 - b. Renforcement des fonds propres ou quasi fonds propres du Groupe à hauteur d'au moins 6 M€ d'ici le 31 décembre 2011. Pour satisfaire ce point, le Groupe confirme qu'il procédera à une première augmentation de capital à un cours particulièrement attractif d'ici à la fin Février. Les modalités précises de cette première augmentation de capital seront détaillées d'ici à la fin du mois de Janvier 2011.

Prochaine communication : Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2010/2011 le 15 février 2011

Contact LEXIBOOK – Benoît Dufresne - 01 73 23 23 23 - benoitdufresne@lexibook.com

Eurolist compartiment C / Mnemo LEX / ISIN FR0000033599 /

Nombre de titres 1 164 269

Retrouvez l'ensemble de l'information financière sur www.lexibook.com